

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Monsieur Patrick CRAHAY
Directeur à la Direction des Monuments et des Sites – A.A.T.L.
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. : 2071-0063/XL-xl.63-05demCRMSp.01
N/Réf. : AVL/cc/XL-2.80/ s.382
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Concerne : IXELLES. Chaussée de Wavre, 143. Ancienne fabrique de porcelaines Demeuldre-Coché. Renouvellement de l'installation de chauffage dans le hall d'exposition situé rue G. Lorand. (Dossier traité par Françoise BOELENS)
Avis de principe

En réponse à votre lettre du 16 décembre, sous référence, reçue le 19 décembre 2005, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 21 décembre 2005 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

Le projet consiste à remettre en valeur l'ancien magasin de la fabrique de porcelaine donnant sur la rue G. Lorand pour en faire une salle d'exposition et y présenter, notamment, les collections de la firme. La situation originelle de cette salle est connue par la gravure ancienne qui illustre la publicité de l'ancienne fabrique Vve Vermeren-Coché. Elle montre un vaste hall couvert d'une verrière continue, soutenue par une charpente métallique ouvragée. Les parois latérales sont entièrement couvertes d'étagères de présentation des produits fabriqués. Ce hall a relativement peu changé au fil du temps et son volume a simplement été altéré par l'installation d'un faux-plafond et d'un contre-lanterneau sous la plus grande partie de la charpente métallique. En effet, ce magasin est l'un des derniers vestiges du passé industriel de la commune et, en particulier, des nombreuses fabriques de porcelaines localisées le long de la chaussée de Wavre. Le rendre accessible et y présenter les collections des établissements Demeuldre-Coché contribuera directement à la sensibilisation du public au patrimoine.

L'espace en question, l'ancien hall d'exposition, n'a jamais été chauffé. La salle actuellement vide ne fait plus partie du circuit de visite du magasin. Elle est éclairée par 2 belles fenêtres (aux motifs travaillés à l'acide) donnant en façade arrière rue G. Lorand et par une verrière (à simple vitrage, disposant d'une isolation très imparfaite) s'étalant sur toute la longueur de la pièce et soutenue par 6 fermes métalliques. La pièce est accessible depuis la salle située au 1^{er} étage à front de la chaussée de Wavre et latéralement par l'entrée des ateliers de restauration de céramique, sise rue G. Lorand. Il est prévu d'y installer des vitrines Art nouveau (dites « les triptyques ») actuellement utilisées dans la salle du 1^{er} étage côté chaussée de Wavre : elles proviendraient peut-être du second magasin de la porcelainerie qui était situé rue des Colonies et qui n'existe plus.

C'est dans ce cadre qu'une demande de principe relative au placement d'un système de chauffage (et de refroidissement) a été introduite par la DMS auprès de la CRMS. Le projet consiste à augmenter (ou réduire) de 5° seulement la température extérieure. Trois propositions ont été évoquées :

1. La pulsion par 2 gaines accrochées aux fermes qui soutiennent la toiture. Cette solution nécessite le percement des toitures ; les conduites principales seraient posées en toitures, à l'extérieur (invisibles de l'espace intérieur) ; le groupe de froid serait installé sur le toit plat de la nouvelle entrée rue G. Lorand.

Cette proposition a le désavantage de perturber le rythme établi par la succession des fermes par un important élément longitudinal qui, en plus, cache partiellement la vue de ces structures de soutien. Si au contraire, les gaines passaient au-dessus des fermes (au niveau des petites parois verticales vitrées qui forment la liaison entre la verrière et les 2 pans de toitures opaques), elles empêcheraient une partie de la lumière de filtrer dans la pièce et l'air chaud serait pulsé dans la zone haute de l'espace, hypothéquant d'autant l'efficacité du système.

2. L'installation de ventilo-convecteurs derrière de nouvelles parois sur lesquelles seraient appliquées les vitrines Art nouveau. Les machines seraient stockées dans un petit réduit directement attenant à la salle. Les conduites seraient situées tout le long des plinthes. Ce projet est celui qui pourrait le plus facilement s'apparenter à l'installation d'un mobilier. Cependant, l'encombrement spatial des nouvelles parois va hypothéquer la lecture du volume de la salle d'exposition et cette configuration curieuse sera d'autant plus soulignée par le mobilier Art nouveau.

3. Une 3^e solution a été seulement évoquée durant la visite des lieux avec la DMS : l'installation à l'intérieur des 2 pans de la toiture de conduites ne laissant apparaître que les bouches de pulsion à percer dans la sous-toiture finie par un plancher en bois. Cette proposition nécessite comme la 1^{ère} des percements au niveau de la toiture, des conduites posées sur celle-ci et le groupe de froid sur une toiture plate annexe. Cette solution semble la plus discrète. Elle nécessite cependant des interventions au niveau des toitures et l'air chaud serait pulsé dans la zone haute de l'espace, hypothéquant d'autant l'efficacité du système, à l'instar de la première proposition.

Aucune des trois propositions ne semble satisfaire à la fois sur le plan de l'efficacité et de l'esthétique. Par conséquent, la CRMS propose d'étudier deux autres possibilités, visant à améliorer le système n° 3. Elles consistent à travailler non pas en toiture, mais dans la partie haute des parois verticales, sous la corniche, à l'aide de Jets, ou de procéder à un renouvellement d'air lent, à basse vitesse, derrière une grille linéaire. Une étude technique devrait permettre d'évaluer l'efficacité et l'impact des deux systèmes sur le hall protégé – y compris l'encombrement des groupes placés à l'extérieur.

Par ailleurs, il est prévu de recouvrir le sol d'un nouveau revêtement tressé qui risque de faire disparaître les traces de la peinture d'origine : une sorte de moucheté qui épousait les formes la première scénographie, aujourd'hui disparue. La CRMS ne demande pas la stricte conservation de ces peintures (le dessin ne respectera plus la nouvelle scénographie), mais elle plaide pour qu'au minimum, un relevé de ce dessin originel soit dressé ainsi qu'un relevé précis des couleurs.

Elle rappelle également que la façade rue G. Lorand nécessite des travaux de restauration.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copie à : A.A.T.L. – D.U.